



CLINIQUE VETERINAIRE GONZAGUE

19, Avenue Charles de Gaulle

08300 RETHEL

Tél. : 03 24 38 51 22

Fax : 03 24 38 20 77

www.cliniqueveterinairegonzague.fr

maitreluc@cliniqueveterinairegonzague.fr

Luc MAITRE

Docteur Vétérinaire
N° Ordinal 009456

Annick MAITRE POLFLIET

Docteur Vétérinaire
N° Ordinal 009476

Christian BURNOTTE

Docteur Vétérinaire
N° Ordinal 010886

Le passeport, seul support de la certification antirabique !

Depuis le 1^{er} janvier 2009, la **certification antirabique** pour les carnivores domestiques (chiens et chats) a changé. Désormais elle s'effectue dans le **passport européen**. Pour éditer ce passeport, votre animal doit être **identifié** par une **micropuce électronique** implantée sous la peau (le tatouage est admis uniquement jusqu'en 2011).



[Le « Cerfa » \(certificat rose ou bleu\) n'est plus utilisé pour certifier la vaccination antirabique des carnivores domestiques.](#)

Ce passeport est établi lors de votre consultation vaccinale (au prix coûtant de 2 €). Il est valable toute la vie de l'animal et remplace définitivement son carnet de santé.

Cette démarche est obligatoire pour garantir administrativement la protection antirabique de votre animal sur le territoire français et sur tous les territoires étrangers.



Nous sommes à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

MEDECINE – CHIRURGIE – RADIOLOGIE – ECHOGRAPHIE – FIBROSCOPIE
BIOCHIMIE – HOSPITALISATION DES ANIMAUX DE COMPAGNIE

CONSULTATIONS :

lundi, mercredi et jeudi de 14h00 à 18h30

samedi de 13h30 à 17h00

et sur [RENDEZ-VOUS](#) EN DEHORS DE CES HORAIRES